



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL

— mars 2013 - n°116

SOMMAIRE

Page 1

L'ARTICLE DU MOIS

*Colonialisme, néocolonialisme,
mondialisation : Haïti un espace
pionnier et paradigmatique dans les
processus de domination*

Page 4

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*Mort de Chavez : Haïti craint pour
son avenir*

L'ACTUALITE DU CHF

« Assistance mortelle » de Raoul Peck

Les dettes odieuses, une question qui reste prépondérante pour bon nombre de pays. Dettes datant des siècles passés mais pas seulement : en effet, favorisant certaines économies, elles correspondent à un ordre mondial établi. Ce dernier, validé par la plupart des « grandes » instances internationales telles que le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale, promeut le "développement" de ces pays en libéralisant leurs économies et cela se fait au dépend de la population.

Nous ne pouvons fermer les yeux sur ces pratiques appauvrissant une grande partie du monde. Prenons ici l'exemple d'Haïti : Haïti, première Nation du Nouveau Monde pâtit depuis toujours de cet ordre mondial. Comment rétablir une égalité entre tous les pays? De quelles façons redonner ce qui revient de droit à la population?

L'ARTICLE DU MOIS

Colonialisme, néocolonialisme, mondialisation : Haïti un espace pionnier et paradigmatique dans les processus de domination.

Par Nadine BAGGIONI LOPEZ, Professeur agrégé d'Histoire et géographie - Université Aix-Marseille.

Il y a trois ans déjà, Haïti et sa capitale Port-au-Prince ont fait la une de l'actualité, lorsqu'une des pires catastrophes naturelles de l'histoire récente s'est abattue sur ce pays, déjà l'un des plus pauvres de la planète.

Si les causes de ce drame sont tout autant humaines que naturelles, leurs conséquences toujours présentes et tragiques sont frappées du même sceau : celui d'une dépendance et d'un sous-développement construits, qui ont fait et font toujours payer au peuple haïtien le prix fort de son audace et peser le poids de la domination, domination des empires d'hier et ceux d'aujourd'hui. Ils sont le produit de cinq siècles de domination où cet espace a été au cœur des enjeux de la mondialisation : le génocide indien et l'exploitation esclavagiste durant la période

coloniale n'en furent que les tristes et abominables commencements, ceux d'une économie extravertie, basée sur la prédation : prédation sur les hommes, prédation sur les ressources naturelles. A Saint-Domingue, le régime colonial esclavagiste était plus abouti qu'ailleurs, plus oppressif : rencontrant dans son projet émancipateur la Révolution française, la révolte des esclaves de 1791 devint révolution dominguoise puis haïtienne.

En 1804, Haïti devint la deuxième nation du Nouveau Monde à acquérir son indépendance. Son peuple d'esclaves devenus libres put aussi s'enorgueillir d'avoir mené la seule révolte servile de l'Histoire à réussir. Surtout Haïti se retrouvait en 1804 détruit et isolé, puis puni d'avoir mené de

manière absolue l'idéal des Droits de l'Homme. Pour pouvoir exister au sein d'un espace encore esclavagiste, la jeune République noire se vit alors contrainte de payer une dette astronomique à l'ancienne métropole, la France. Cette somme de 150 millions de Francs-or pesa sur l'économie du pays pendant plus d'un siècle. L'opération permit aux banques et aux sociétés commerciales, en s'appuyant sur une classe dirigeante corrompue, de mettre à sac le pays — productions agricoles, ressources naturelles et paysannerie sur laquelle a pesé en définitive le paiement de dette de l'indépendance. Prédation toujours.

Haïti devint au XIXe siècle un laboratoire d'expérimentation du néo-colonialisme, celui de la France puis celui des Etats-Unis : c'est pour cela que le sous-développement y est aussi achevé aujourd'hui. Après avoir mis sous tutelle son économie, le grand voisin occupa Haïti de 1915 à 1934 : le pillage alors continua, habillé cette fois-ci du discours de la modernité. Mais même parti, l'aigle américain est toujours resté présent : dans le contexte de la Guerre Froide et avec Cuba comme voisin, la dictature des Duvalier à partir de 1957 avait le bon goût de faire régner l'ordre et tourner les profits pendant que la majorité des Haïtiens n'avaient même pas les miettes.

Depuis la chute de Baby Doc en 1986, le pays n'a pas connu de stabilité politique. Tout s'est emballé : violence, aggravation de la misère, dégradation de l'économie. L'ouverture forcée des marchés en 1994, contrepartie du retour du président élu et légitime, Jean-Bertrand Aristide, retour à l'ombre de la bannière étoilée, a définitivement torpillé l'économie haïtienne. Le libéralisme des marchés a particulièrement touché l'agriculture qui s'est retrouvée en situation concurrentielle avec l'agro-industrie subventionnée des Etats-Unis. L'instabilité politique a accompagné la décomposition de l'Etat qui, depuis 2004, ne vit que sous perfusion de la communauté internationale. C'est en 2004, année du bicentenaire de l'Indépendance, qu'une opération conjointe des Etats-Unis et de la France chassa Aristide du pouvoir.

Pour autant Haïti continue de produire de la richesse mais, comme auparavant ce n'est jamais au profit de sa population. Car, depuis un siècle, le capitalisme l'a désigné pour son espace régional comme pourvoyeur de main d'œuvre à bon marché et expulsable à tout moment. Il y a eu et il y a toujours à Haïti des richesses immenses, mais

c'est une terre qui a été pillée et continue à être pillée dans ses ressources naturelles, ses structures économiques, sa population.

Le séisme de 2010 n'a fait qu'aggraver une situation et des phénomènes déjà en place.

- L'exode des cadres s'est accru, retirant au pays ses professionnels les plus dynamiques. 80 % des cadres professionnels vivent hors d'Haïti, il y a plus de professionnels de santé haïtiens au Canada qu'en Haïti. L'accueil *généreux* de 700 étudiants haïtiens par la France au lendemain du séisme a été aussi et surtout une ponction sur le capital humain, puisque peu d'entre eux envisagent aujourd'hui de retourner au pays. Il faut le réaffirmer encore fortement : les phénomènes migratoires sont une richesse pour les pays riches au détriment des pays pauvres. Haïti en est la triste illustration, avec la saignée régulière de sa population active la plus formée et la plus dynamique.

- La reconstruction tarde et des dizaines de milliers de personnes vivent encore dans des camps informels qui se pérennisent. Les promesses de dons n'ont pas toutes été honorées et l'essentiel est revenu dans les pays donateurs par divers biais. Moins de 1% ont été versées au gouvernement haïtien qui n'a eu aucun contrôle des flux financiers, pour certains assez opaques. Le bénéficiaire principal de l'argent américain a été le gouvernement américain lui-même : un tiers de la somme a servi à payer ses troupes qui ont occupé Haïti pour la troisième fois en moins de cent ans.

Mais il y a d'autres biais : c'est ainsi que l'aide alimentaire US repose sur le système des subventions à leur propre agriculture qui arrive ainsi en position de force face à une agriculture haïtienne fragile et déstabilisée. Les contrats passés l'ont été avec les entreprises nationales des donateurs : le marché a ainsi totalement échappé à l'économie haïtienne qui ressort encore davantage affaiblie puisque les entreprises haïtiennes ont pour l'essentiel été oubliées.

- Dans le même temps, plus de 10 000 ONG étrangères sont présentes, sans coordination, sans concertation, soulageant des maux mais aggravant aussi la dépendance et la confusion. Et toutes ne sont pas pleines de bonnes intentions : pensons à toutes celles qui ne sont que les annexes des Eglises sectaires américaines, celles qui, en diabolisant le vaudou, visent à détruire la culture originale et autochtone des Haïtiens.

Haïti est devenue la république des ONG et celles-ci ont coupé la main gauche de l'Etat, celle

de l'Etat social — je fais ici référence à Bourdieu — alors que sa main droite, celle du politique et des fonctions régaliennes, a disparu depuis 1986 et surtout depuis 2004. Dans ce contexte l'élection controversée d'un président chanteur peut-elle changer quelque chose ? Est-ce une démocratie sur fond de misère pour le plus grand nombre et d'inégalités sociales profondes ? La démocratie peut-elle être imposée de l'extérieur sur fond d'occupation étrangère ?

Qu'est-ce que la mondialisation ? C'est une accélération des échanges à l'échelle planétaire : hommes, capitaux, marchandises, biens intellectuels, entraînant une spécialisation et une hiérarchisation des espaces. Depuis 1492, Hispaniola, Saint-Domingue, Haïti et leurs populations en sont l'illustration la plus paradigmatique. Dans la hiérarchisation des espaces, Haïti se trouve clairement au rang d'espace dominé, pourvoyeur de richesses au bénéfice des structures de la domination coloniale puis néo-coloniale. *Se blan ki deside*¹ dit le proverbe venu du temps de l'esclavage. A-t-il été infirmé depuis deux siècles d'indépendance ?

La situation est si dramatique et semble si inextricable qu'on ne peut qu'émettre ces simples vœux :

Nous demandons aux pays donateurs de respecter leurs promesses et de réaliser des dons qui soient d'abord au bénéfice d'Haïti et des Haïtiens.

Nous demandons aux puissances occupantes, sous couvert de l'ONU ou non, de commencer un processus de désengagement pour qu'Haïti retrouve sa souveraineté.

Nous demandons aux ONG de respecter la souveraineté haïtienne et de se mettre en conformité avec des objectifs édictés par le gouvernement haïtien, seul coordinateur légitime de la reconstruction du pays.

Nous demandons au gouvernement français de mettre en œuvre une réflexion avec les Haïtiens sur le remboursement de la dette de 1825 au bénéfice des Haïtiens.

Nous demandons tout simplement qu'Haïti soit enfin considéré comme un pays souverain, que sa population au pays comme dans la diaspora soit respectée, au nom de la commune humanité et aussi au nom de la dette morale que le monde entier doit au courage de ce peuple. « *Ayiti se manman libète. Si l tonbé l a leve.*² ».

« Réfléchir à ce que nous devons demander et à la façon de le faire » par Raymond Kernizan

« Cette question du remboursement de la dette est un sujet sensible et compliqué et on peut légitimement s'interroger sur la méthode employée, jusqu'ici, pour l'obtenir. Lorsque l'on tente d'examiner objectivement la question on risque d'arriver à la conclusion, douloureuse pour Haïti, que la France ne peut et ne pourra pas rembourser la dette dans les termes posés aujourd'hui par les défenseurs de cette cause. »

Je ne conteste pas la légitimité du peuple haïtien, du gouvernement, à demander un dédommagement au gouvernement français mais je crains que la méthode utilisée ne soit inefficace. Il y a trois raisons principales à cela. La première est d'ordre politique. C'est Boyer, celui qui a négocié la dette, qui écrivait ceci aux révolutionnaires dominicains à propos de l'Espagne « Il ne faut pas humilier une grande puissance. Nous, Haïtiens, en payons le prix aujourd'hui ». Ceci est, malheureusement, vrai encore en 2013.

La deuxième est d'ordre économique. Comment la France, aujourd'hui en pleine crise économique, pourrait expliquer à son opinion publique qu'elle va rembourser pour une raison morale une somme perçue suite à un accord passé en 1825 ? Qui pis est, ce remboursement se ferait au profit d'un pays dont les gouvernements n'ont pas la réputation de bien gérer les deniers publics.

La troisième est d'ordre international. En reconnaissant cette faute morale, la France crée un précédent qui mettrait les anciennes puissances coloniales : Espagne, Angleterre, Portugal, Belgique, Pays-Bas et pourquoi pas l'Italie dans une position délicate vis-à-vis de leurs anciennes colonies. Pourquoi Haïti et pas nous diraient fort justement les autres pays ?

Ceci n'est évidemment pas la bonne voie. Alors que faire ? Je soumetts à débat cette approche :

1. *que le gouvernement haïtien, soutenu par des amis d'Haïti, soumette un dossier au gouvernement français dans lequel il demanderait non pas un remboursement de la dette mais la reconnaissance du fait que le paiement de cette dette a entravé le développement d'Haïti et est une des causes, non la seule, de la situation actuelle d'Haïti. La reconstruction d'Haïti offrirait donc à la France une opportunité pour réparer les torts causés.*

2. *qu'une commission bilatérale fasse le bilan financier des relations franco-haïtiennes. Au crédit : le remboursement de la dette actualisée et au débit : les prêts ou dons accordés par la France à Haïti en ne*

¹ *C'est le Blanc qui décide. Le blan c'est le maître mais aussi l'étranger*

² *Haïti est la mère de la liberté. Elle peut tomber, elle se relèvera !*

considérant que les sommes effectivement dépensées en Haïti. Une instance d'arbitrage (ONU/OEA/UE ?) pourrait appuyer cette commission.

3. si le bilan est défavorable à Haïti la France « généreuse » efface l'arboise pour « solde de tous comptes », sinon elle s'engage à aider le gouvernement haïtien à réaliser sur une période à déterminer des projets de reconstruction identifiés par le gouvernement haïtien et réalisés par lui et ceci à hauteur du préjudice causé.

Cette méthode permettrait, selon moi, d'examiner ce problème de façon dépassionnée et discrète et de favoriser une sortie par le haut. Que les intellectuels et experts haïtiens et français se saisissent de la question pour nous proposer une voie de sortie réaliste. »

« **La dette extérieure publique haïtienne : un cas typique de dette odieuse** » – Extrait d'un article paru sur cadtm.org par Sophie Perchellet

« Aujourd'hui, les « généreux dons » proviennent pour la majorité des créanciers du pays. Plutôt que de faire des dons, il serait préférable qu'ils annulent les dettes d'Haïti à leur égard : totalement, sans conditions et immédiatement. Peut-on vraiment parler de don quand on sait que cet argent servira en majeure partie soit au remboursement de la dette extérieure aux créanciers soit à l'application de « projets de développement nationaux » décidés selon les intérêts de ces mêmes créanciers. Il est évident que, sans ces dons dans l'immédiat, il ne serait pas possible de faire rembourser cette dette dont la moitié au moins correspond à une dette odieuse. Les grandes conférences internationales d'un quelconque G8 ou G20 élargi aux IFI ne feront pas avancer d'un iota le développement d'Haïti mais reconstruiront les instruments qui leur servent à asseoir le contrôle néo-colonial du pays. Il s'agira d'assurer la continuité dans le remboursement, base de la soumission, tout comme lors des récentes initiatives d'allégement de la dette. »

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

RFI - jeudi 07 mars 2013 - Mort de Chavez: Haïti craint pour son avenir

Caracas avait bâti un solide lien avec l'Etat haïtien. Et avec la disparition de Hugo Chavez, les Haïtiens craignent en effet de perdre le pétrole vénézuélien. Cette interdépendance économique et financière, via notamment le programme Petrocaribe, pourrait donc avoir des conséquences politiques.

Effectivement, les Haïtiens ont peur sur le plan économique car la pérennisation du programme Petrocaribe focalise les inquiétudes haïtiennes. C'est une alliance qu'avait créée le Venezuela en 2005, qui permet à 18 pays de la Caraïbe d'acheter du pétrole à prix préférentiel. Pour sa part, Haïti ne paye que 40% de sa facture à Caracas. Les 60% restants sont à disposition des autorités haïtiennes pour financer par exemple des programmes sociaux. Et ces sommes conséquentes ne doivent être remboursées que sous 18 ans. (...) Des fonds qui servent bien sûr à reconstruire le pays après le

séisme. En décembre, le gouvernement Martelly-Lamothe a lancé trois grands chantiers dans Port-au-Prince grâce aux fonds Petrocaribe. (...) Les Haïtiens redoutent que ce programme Petrocaribe ne soit révisé si l'opposition venait à gagner les élections vénézuéliennes. Début janvier, le Premier ministre haïtien Laurent Lamothe s'était rendu à Caracas. Le vice-président Nicolas Maduro lui avait alors garanti que le programme Petrocaribe allait continuer pour tous les pays bénéficiaires.

Mercredi 6 mars, le ministre haïtien des Affaires étrangères déclare que la « coopération va se poursuivre ». Une confiance que ne partagent pas tous les politiciens à Port-au-Prince. Si la droite arrive au pouvoir au Venezuela, Haïti pourrait ne plus bénéficier d'autant d'aides, via notamment ce programme Petrocaribe justement.

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

NIH était à la projection pour la presse d'« Assistance Mortelle », le dernier film de Raoul Peck.

Mercredi 20 mars, des membres du comité de rédaction de Nouvelles Images d'Haïti ont assisté à la projection pour la presse d'*Assistance Mortelle* de Raoul Peck, un documentaire sur les coulisses de l'aide internationale à Haïti.

« *La catastrophe n'est pas nécessairement l'événement lui-même, mais l'incapacité à y répondre* » (Raoul Peck). **Le film sera diffusé sur Arte le 16 avril prochain à 20h50.**